



POLYVALENTE  
HYACINTHE-DELORME

**REGISTRE DES PROCÈS-VERBAUX  
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE LA  
POLYVALENTE HYACINTHE-DELORME**

**Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de la polyvalente Hyacinthe-Delorme, tenue le 12 février 2025 à 19h00 au Centre de documentation.**

**Présences**

BEAUREGARD-LANGELIER, Eliane, représentante de parents  
CARDIN, Jean, représentant de parents  
COUTURE, Patrick, représentant du personnel de soutien  
FORTIN, Martin, représentant de parents  
HÉBERT, Mélanie, représentante du personnel enseignant  
HUARD, Marjolaine, vice-présidente du C.É.  
KABERA, Fidele, représentant de parents  
Laprise Manon, représentante du personnel enseignant  
LUSSIER, Audrey, présidente du C.É.  
MARIN, Julie, représentante du personnel enseignant  
PERREAULT, Annie, représentante du personnel enseignant  
RUEL, Stéphanie, directrice  
PERREAULT Raphaëlle – vice présidente de l'AGE  
PROVOST Juliette – vice-présidente de l'AGE  
MALENFANT, Daniel, représentant de parents

**Absences**

GAGNON, Audrey, représentante du personnel professionnel  
Magnan Clara présidente de l'AGE

**Invités**

Yvon Isabelle, conseillère d'orientation

**REGISTRE DES PROCÈS-VERBAUX**  
**DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE LA**  
**POLYVALENTE HYACINTHE-DELORME**

C-25-02-036

C-24-12-037

**1. Ouverture de la séance et constatation du quorum**

La présidente souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement de la Polyvalente Hyacinthe-Delorme et procède à l'ouverture de la séance à 19 h 04.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Madame Lussier nous fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par monsieur Martin Fortin d'adopter l'ordre du jour.

**3. Lecture et approbation du procès-verbal du 16 octobre 2024**

Il est proposé par madame Éliane Beauregard-Langelier d'approuver le procès-verbal du 11 décembrfe 2025.

**3.1 Suivi au procès-verbal**

Madame Ruel nous informe que les activités éducatives et les campagnes de financement pour l'adaptation scolaire pourront être présentées en début d'année et adoptées de façon globale.

Madame Ruel nous rappelle que ceux ou celles qui n'ont pas encore remis leur attestation de formation obligatoire (à suivre une seule fois) doivent la remettre.

Madame Ruel nous informe qu'elle a fait un suivi auprès d'autres écoles secondaires concernant le port de l'uniforme. Elle nous apprend que la loi permet aux élèves d'acheter leur polo à l'endroit de leur choix, ce qui apporterait d'autres défis au niveau de la gestion de l'uniforme.

Au sujet du suivi de l'effort budgétaire, Madame Ruel nous confirme que concernant la mesure 15028, il est à la discrétion de la direction de l'établissement de distribuer les montants.

**4. Parole**

**4.1. Au public**

**5. Prise de décision**

**5.1. Activités éducatives - Adoption**

Il est proposé par Madame Marjolaine Huard d'adopter les activités éducatives.

**5.2. Grilles-matières régulier et PÉI - Adoption**

Présentation de la grille-matière pour les secondaires 1 à 5 ainsi que pour le PÉI par Madame Isabelle Yvon, conseillère d'orientation.

Il est proposé par Madame Marjolaine Huard d'adopter les grilles-matières.

C-24-12-038

**5.3. Budget révisé (suite à l'effort budgétaire demandé par le MEQ) - Adoption**

Madame Ruel nous informe que le MEQ demandait un effort budgétaire de 1.7 millions à couper dans le budget en cours pour l'ensemble du centre de services. Pour la PHD, le montant demandé était de 48 000\$.

Madame Ruel nous informe des différentes coupures pour la PHD, soit 10 000\$ dans la mesure d'aide alimentaire, 20 000 \$ dans la mesure enseignement tutorat, 5 000 \$ dans le budget Pré-dep, 8 000\$ dans le budget de libération des enseignants pour les plans d'interventions et finalement 5 000\$ dans l'entretien MAO.

Madame Ruel nous informe qu'aucune de ces coupures n'aura d'impact sur les services aux élèves.

Il est proposé par Monsieur Martin Fortin d'adopter le budget révisé.

#### **5.4. Tarification pour la location de nos espaces - Approbation**

Madame Ruel nous informe de la création d'une harmonie avec l'école secondaire Casavant concernant les montants chargés pour la location de salles ainsi que pour les services audio-visuels.

Il est proposé par Madame Manon Laprise d'adopter les modifications à la tarification.

### **6. Consultation**

#### **6.1. Action collective sur les frais chargés aux parents - distribution du reliquat**

Madame Ruel nous informe que, suite aux montants versés aux parents en vertu du règlement de l'action collective en 2018, il est resté un montant de 18 446.48\$ pour l'école PHD. Madame Ruel nous suggère de mettre l'argent dans un fond 4 afin de pouvoir s'en servir pour les élèves à besoins. Un registre des dépenses sera tenu sur mes montants remis aux élèves (paiement des frais scolaires, activités parascolaires, etc.).

Il est proposé par Monsieur Martin Fortin d'adopter cette demande.

#### **6.2. Objectifs, principes et critères de répartitions des ressources 2024-2025**

Madame Ruel nous explique les principes du CSS pour la répartition des ressources. Un comité existe pour discuter des différents critères de répartition des ressources tout en respectant l'essence des mesures.

### **6.3. Critères de sélection d'une direction d'établissement 2025**

Avec l'accord du C.É., madame Ruel remplira le formulaire.

## **7. Information**

### **7.1 Information de la direction**

Madame Ruel nous informe des points suivants :

- Le lancement de la soirée reconnaissance FPT – FMS a eu lieu le 11 février 2025 et a été un vif succès. Cette soirée a pour but de remercier les employeurs qui prennent des élèves en stage et également de recruter de nouveaux employeurs.
- Des activités sont prévues toute la semaine afin de souligner la semaine de la persévérande scolaire.
- PHD en spectacle aura lieu le 21 février en soirée.
- Zachary Falcon, coordonnateur du football, nous quittera sous peu pour retourner aux études.
- Suite à une plainte concernant les toilettes mixtes, il y aura quelques changements. Les toilettes mixtes du côté gauche de la cafétéria retrouveront leur ancien usage exclusivement pour les hommes tandis que les toilettes mixtes du côté droit resteront mixtes. Des travaux seront effectués au courant de l'été afin de respecter totalement les règles des toilettes mixtes. Il y aura également une consultation au sujet des toilettes mixtes auprès du comité LGBTQ+ de notre école.
- Les bulletins de la 2<sup>ème</sup> étape seront disponibles sur Mosaik dès le 14 février.

## **8.0 AGE**

Madame Raphaëlle Perreault, vice-présidente de l'association générale étudiante, nous informe que l'AGE a fait un kiosque afin de permettre aux élèves d'écrire des lettres à leurs enseignants dans le cadre de la semaine des enseignants. Plus de 100 lettres ont été remises aux enseignants.

Madame Raphaëlle Perreault nous informe qu'une friperie devrait avoir lieu en avril au centre de documentation. Les profits de cette friperie seront remis à l'organisme La clé sur la porte.

Madame Juliette Provost, vice-présidente de l'AGE, nous informe que l'AGE songe à faire une semaine de sensibilisation à la différence. Projet en construction.

#### **9.0 Comité de parents**

Monsieur Martin Fortin nous informe que lors de la dernière rencontre, il a été question d'une présentation des services éducatifs et des informations ont été données sur les budgets qui ont dû être coupés.

Monsieur Fortin nous informe qu'il y aura une conférence à la PHD le 3 avril sur l'intimidation.

#### **10.0 Questions diverses**

Madame Marjolaine Huard s'informe à savoir si nous pourrions interdire l'usage du cellulaire dans l'école. Madame Ruel nous répond que cette option n'a pas vraiment été envisagée jusqu'à maintenant pour notre école.

#### **11.0 Correspondance**

Aucune correspondance.

#### **12.0 Levée de l'Assemb**

Il est proposé par monsieur Martin Fortin de lever l'assemblée à 20 h 18.

La présidente

La secrétaire

---

Audrey Lussier

---

Mylaine Charbonneau  
en remplacement de  
Mélanie Vigneault

C-24-12-035



**C-24-10-030**